ROUBAIX

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries ou les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

Un homme assommé à coups de talons

Descente du Parquet.— Autopsie du cadavre
(Nouveaux détails.)

Comme nos lecteurs ont pu le lire hier, par le récit très complet que nous avons publié, le meurtre du boulevard de Beaurepaire, semblait au premier abord n'avoir pour cause aucun motif sérieux.

Il faudrait, assure-t-on, maintenant y voir des motifs d'ordre intime, sur lesquels nous n'avons pas mission d'insister.

Le corps de Jules Vercruysse, après examen du docteur Bole, médecin-légiste, avait été transporté dans la nuit à la Morgue de l'Hôtel-Dieu.

DESCENTE DU PARQUET

Lundi matin, à la première heure, M. Marion, commissaire central avait prévenu par dépêche M. le Procureur de la République à Lille, qui au reçu du télégramme, chargea M. Delalé, juge d'instruction, à Lille, de cette affaire.

Ce dernier est arrivé à Roubaix, hier après-midi, à 2 h. 1/2. Il était accompagné de M. Hardy, greffier. Sur le quai de la Gare, M. Grimaldi, commissaire de police, attendait le magistrat en compagnie de M. le docteur Bole.

M. Delalé s'est rendu directement à l'Hôtel-Dieu, où l'inculpé avait été amené. Il l'a confronté avec sa victime.

Dewert a pleuré abondamment. Il a exprimé des regrets de l'acte qu'il a commis. « J'ai lutté avec Vercruysse, a-t-il dit, qui m'a injurié et provoqué. Si je l'ai frappé, c'est parce que lui-même m'a porté des coups. Il m'a empoigné par le col de ma chemise, et m'a frappé à la figure. Je me suis défendu et j'ai frappé sans avoir conscience que je pouvais le tuer ! »

Dewert a en effet le col de sa chemise déchiré ; de plus, il porte une ecchymose à la joue droite ; ce qu'il avance paraît exact.

AU BOULEVARD DE BEAUREPAIRE

Le magistrat s'est ensuite rendu au boulevard de Beaurepaire, où il a levé le plan des lieux, et entendra plusieurs témoins, parmi lesquels Mme Vercruysse, sa fille Irma, son fils Emile et trois pensionnaires du ménage Vercruysse.

Après avoir accompli cette besogne, M. Delalé a quitté Roubaix, vers 5 heures, en signant un mandat de dépôt pour Dewert qui a été conduit dans la soirée, à la maison d'arrêt de Lille, par un agent de la sûreté.

L'AUTOPSIE. — LA CAUSE DE LA MORT.

A 2 h. 45, M. Castiaux, médecin-légiste, accompagné de son fils, est arrivé à Roubaix où il s'est rendu à l'Hôtel-Dieu, pour procéder avec le docteur Bole, à l'autopsie du cadavre de Vercruysse.

Cette opération a pris fin vers 4 h. 1/2.

Nous avons dit que la victime était déjà malade, et que les coups portés auraient pu amener, indirectement, la mort du malheureux.

Contrairement à ce que l'on croyait, il n'y a pas eu de fracture de la boîte crânienne.

L'autopsie a révélé que la mort était due à un coup de pied porté au flanc gauche, qui a occasionné un écrasement de la rate, causant ainsi une hémorragie interne.

Très vraisemblablement, Emile Dewert sera poursuivi devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Conseil Municipal

Deuxième session ordinaire de 1902

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le vendredi 9 mai 1902, à huit heures et demie très précises du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Deuxième session ordinaire. — Ouverture de la session ordinaire du mois de mai 1902 ; nomination du secrétaire.

2. Procès-verbal de la séance du 4 avril 1902 ; approbation.

3. Dépenses imprévues. — Exercice 1901 ; compte rendu de l'emploi.

4. Id. Exercice 1902 ; compte rendu de l'emploi.

5. Jury. — Revision de la liste du jury ; nomination des commissions.

6. Affichage. — Affichage sur candélabres et consoles à gaz ; demande de déchéance de la Société concessionnaire.

17. Id. Murs communaux ; concession du droit d'affichage ; convention.

8. — Caisse des Ecoles. — Budget primitif de l'exercice 1902 ; approbation.

9. Octroi. — Règlement et tarif ; prorogation et revision.

10. Caisse d'Epargne. — Statuts ; revision ; avis du Conseil municipal.

11. Bâtiments communaux. — Chauffage ; fourniture de combustible ; cahier des charges d'adjudication ; communication d'une lettre préfectorale.

12. Id. Ecole de garçons de la rue Decrême ; demande de construction d'un préau couvert.

13. Secours et subsides. — Concours de tir à Rouen ; demande de subside.

14. Id. La fanfare de trompettes « l'Ancienne » ; demande de subside.

15. Le jeune Alfred Turbé, aveugle ; demande de demi-bourse à l'Institution des sourds-muets et aveugles de Ronchin.

16. Id. La jeune Marie Delécluse ; demande de bourse de demi-pensionnaire au lycée de Tourcoing.

17. Soutiens de famille. — Jeunes gens ajournés de la classe 1900 et jeunes gens de la classe 1901 ; avis du Conseil municipal.

18. Id. Militaires en activité de service demandant à être renvoyés dans leurs foyers ; avis du Conseil municipal.

Rapports des commissions. — 1. Chemin de fer. — Vœu pour la construction d'abris à la Halte du Pont des Arts. (M. V. Cousu.)

2. Voirie municipale. — Alignements ; réfection du plan général ; feuilles numéros 1 à 15 de la section H et feuille numéro 14 de la section C. (M. F. Fauvarque.)

3. Id. Rue des Grapperies ; construction d'un aqueduc et d'une chaussée en scories avec fils d'eau pavés ; réception définitive. (M. L. Legrand.)

4. Id. Rue des Chrysanthèmes ; construction d'un aqueduc et d'une chaussée en scories avec fils d'eau pavés ; réception définitive. (M. L. Legrand.)

5. Id. Rue Jouffroy ; partie comprise entre le boulevard de Reims et le chemin vicinal numéro 9 ; réclamation des propriétaires riverains. (M. C. Delaplace.)

6. Voirie municipale. — Pont tournant de la Vigne ; projet de construction d'une passerelle ; vœu du Conseil général et du Conseil d'arrondissement. (M. L. Ferret.)

7. Cimetière. — Sinistre de la rue du Pays ; inhumation définitive des trois victimes. (M. le docteur Lepoutre.)

8. Id. Monuments non réclamés depuis 5 ans ; vente par adjudication ; cahier des charges. (M. L. Delattre.)

9. Bâtiments communaux. — Ecole maternelle de la rue de l'Hommelet ; travaux demandés par le médecin-inspecteur. (M. Ed. Motte.)

10. Id. Entretien des services téléphoniques ; marché de gré à gré. (M. R. Blauwart.)

11. Recette municipale. — Revision du traitement du Receveur municipal. (M. R. Blauwart.)

12. Exercice 1902. — Budget primitif. (M. A. Rousseau.)

13. Condition publique. — Demande de M. J.-B. Corne, employé réformé pour cause de maladie. (M. C. Gaydet.)

A L'ABATTOIR. — Demain mercredi, à l'abattoir de Roubaix, vente de viande et de bouillon stérilisés.

CHUTE DANS L'ESCALIER. — Le nommé Cornelli Jules, 41 ans, peigneur, demeurant rue Dombasle, 23, a fait, dimanche, un chute dans l'escalier de son domicile et s'est contusionné au thorax ; le docteur Delahousse a fait admettre le blessé à l'Hôtel-Dieu.

VOL DE BICYCLETTE. — M. le docteur Dupré, de Roubaix, s'est vu dérober, dimanche, au garage du Torodrome, par un adroit filou qui avait le ticket de dépôt égaré par M. Dupré, une bicyclette acatène, valeur 475 francs.

A PROPOS D'UN VOL DE COURROIES. — Le chargement de courroies abandonné boulevard d'Armentières dimanche par des individus qui ont pris la fuite au moment où les agents Carrette et Colliez se mettaient à leur poursuite, provenait de la filature du Nord, à Wasquehal.

La voiture qui servait au transport des courroies avait été volée la même nuit dans un enclos et appartenait à M. Jérôme Dejonghe, 35 ans, jardinier, impasse Lavoisier, à Wasquehal.

La police poursuit activement l'enquête relative à ce vol assez mystérieux.

CE QUE L'ON TROUVE. — Jules Herbeaux, demeurant chez Achille Delplanque, rue Monge, a trouvé Grande-Rue, un trousseau de sept petites clefs.

— Mlle Blanche Marteau, demeurant rue Thiers, 32, a trouvé, dimanche soir, une montre en argent, pour dame.

UN SUICIDE, RUE DE SOUBISE. — Lundi matin, à six heures, le Camille Deloof, 64 ans, sans profession, demeurant rue de Soubise, cour St-Jean, 4, a été trouvé pendu dans son grenier.

M. le docteur Bole a constaté le décès. Deloof était atteint d'asthme depuis vingt ans et ne pouvait plus travailler. Il avait déjà tenté plusieurs fois de se suicider.

VOL DE BICYCLETTE. — Une bicyclette appartenant à M. Charles Vancooteghem, demeurant à Hem, a été volée hier après-midi, vers deux heures et demie, dans le vestibule de la mairie, 3, rue Neuve.

Plainte a été déposée au commissariat du 2e arrondissement.

OUTRAGE PUBLIC A LA PUDEUR. — Un nommé Gustave Landrieux, 21 ans, journalier, demeurant rue d'Espagne, 1, a été arrêté dimanche soir, vers cinq heures, au Parc de Barbieux, pour outrage public à la pudeur.

IVRESSE ET BRIS DE CLOTURE. — Le nommé Pierre Lamelin, 42 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 234, a été arrêté pour ivresse et bris de clôture chez Jean Decaune, cabaretier, rue de l'Epeule, 184. Ce dernier ayant mis Lamelin à la porte de son estaminet parce qu'il voulait renverser son comptoir, Lamelin a enfoncé la porte à coups de pied.

Purgez-vous avec RUBINAT-LLORACH

Tous les mercredis et lundis, VENTE-RECLAME aux Galeries Lilloises. Mercredi 7 : COSTUMES COUTIL pour garçonnets, val. 4 fr., vendus 2.75, ce jour seulement.

Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien

Afin de permettre au collecteur de faire sa tournée sans perte de temps, nous rappelons que les adhésions au Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien sont reçues chez le citoyen FRANÇOIS, 78, rue du Tilleul.

Chez le citoyen Charles DECLERCQ, dit « Petit Soldat », 75, rue Voltaire.

Chez le citoyen Jules BOUCHERIE, cabaretier à l'angle des rues du Moulin et de Ma Campagne.

Chez le citoyen Henri CARRETTE, ancien maire de Roubaix, rue de l'Alma, 104.

Chez le citoyen PENANT Désiré, trieur, cabaretier, place de la Gare, 4.

Chez le citoyen Charles DECŒK, cabaretier, rue Pierre-de-Roubaix.

Une assemblée générale aura lieu très prochainement.

ÉTAT CIVIL

de Roubaix du 5 mai 1902

Naissances. — Jules Deswimaux, rue de Wasquehal, cour du Brondeloir, 1. — Germaine Rogé, rue Decrême, cour Vanrobaeys, 2. — Marie Claeys, rue des Filatures, cour Cornille, 1. — Henri Amand, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 3. — Germaine Vermeersch, rue Wagram, 1. — Angèle Dubar, rue du Tilleul, cour Roussel, 10.

Décès. — Léocadie Thoremans, 11 ans, rue de Lille, impasse des Arts, 6. — Adèle Delabarre, 66 ans, ménagère, rue de l'Ermitage, 32. — Désiré Mestdagh, 19 ans, cordonnier, rue de Denain, 81. — Adolphine Vasseur, 54 ans, ménagère, rue Blanchemaille. — Edmond Vanvoorde, 1 mois, rue Blanchemaille. — Alfred Delattre, 27 ans, modeleur, rue Jean-Bart, 29. — Marie Dujardin, 1 an, rue de Denain, 26, cour Leroy, 3. — Louis Loncle, 71 ans, fileur, ruelle du Ballon, cour Segard, 5.

Savon Princesse Makoke, parfum nouveau

TOURCOING

SUICIDE D'UNE JEUNE FILLE

Hier matin, vers 9 h. 1/2, une jeune fille, Marie Roger, 16 ans 1/2, ouvrière de fabrique demeurant à Bondues, s'est jetée dans le canal, sous le pont National, au Blanc-Seau.

Une femme, qui passait, l'ayant vue s'élancer dans l'eau, appela au secours.

A ses cris plusieurs habitants du Blanc-Seau accoururent, et l'un d'eux, Gustave Selosse, 21 ans, chaudronnier, rue du Blanc-Seau, 145, s'armant d'une perche, essaya de retirer la noyée.

Quand il y parvint, c'est-à-dire un quart d'heure après, l'asphyxie avait accompli son œuvre.

On installa le corps sur la berge en attendant la voiture d'ambulance, qui le conduisit à l'Hôtel-Dieu, avant même l'arrivée du commissaire de police, qu'on oublia d'avertir.

Le père de la noyée, prévenu, est venu dans l'après-midi, reconnaître le cadavre.

Le malheureux, dont la douleur fait peine à voir ne peut s'expliquer le motif de ce suicide.

L'ETAT DE SANTE DE M. VAN HOUCK. — L'état de santé de M. Vanhouck est toujours alarmant. Il n'a cependant pas empiré ; au contraire. Bien que l'érésipèle ait gagné la face et que M. Van Houck se trouve dans un état demi-comateux, tout espoir de le sauver n'a pas disparu.

Souhaitons que le mieux s'accentue et que notre confrère puisse bientôt reprendre ses occupations.

NOS BONS PATRIOTARDS. — Samedi soir, vers dix heures, sortant d'une conférence du Fort-Chabrol, quatre bons patriotards, enflammés par l'éloquente (?) parole du nationaliste Monnier, passaient sur la Grand'Place en beuglant la *Marseillaise*.

Comme leur exubérance nuisait au repos des habitants, les agents leur dressèrent contravention.

Encore quatre victimes du patriotisme !

Heureusement, M. Léon est là pour « casquer ! »

ENTREE EN FRANCE DES PIGEONS VOYAGEURS. — Samedi dernier, il est entré en France, par Tourcoing, un train spécial de 29 wagons, contenant 42.844 pigeons, renfermés dans 689 paniers.

Ces pigeons, destinés à des lâchers, ont été répartis comme suit dans les villes ci-après : Arras, 27.065 ; Breteuil, 8.976 ; Chantilly, 240 ; Creil, 195 ; Saint-Just, 3.674 ; Amiens, 2.494.

IMPORTATION DE LA LIBRAIRIE ETRANGERE. — Pendant la seconde quinzaine d'avril, il est entré en France, par la gare de Tourcoing : livres en langues mortes, 730 k. ; livres en langue française, 118 k. ; musique étrangère imprimée, 100 k. ; chromolithographie, 1300 k. ; livres de bibliothèques particulières, 90 k. ; clichés en cuivre, 120 k. ; imprimés avec blancs à remplir à la main, 400 k. ; journaux français-flamands, 1050 k. ; soit un total de 3.908 kilos.

Ces expéditions, faites en 73 colis, ont donné lieu à la rédaction de 24 procès-verbaux.

Notre Tombola Gratuite

GAGNANT DU 6 MAI : N° 250.327

Un chapeau d'homme de la maison Vallentin, 34, r. Neuve, Lille

PARTICIPERONT AU TIRAGE DU LOT de 1.000 francs, les Nos :

155.203	382.977
209.084	402.840
223.983	457.621
282.287	468.992
308.445	540.121

N. B. — Les porteurs de ces numéros doivent se faire connaître avant le 20 Mai 1902.

LES GAGNANTS. — Le Lot sorti le 2 Mai : UN VETEMENT COMPLET sur mesure (valeur 45 fr.) de la Maison Bellenguez, 61 boulevard de la Liberté, à Lille, avec le N° 413.463, nous a été réclamé par M. Borriez Gustave, tourneur, rue de Canteleu, cité Fauchille, 29, à Lille.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING, du 5 mai 1902

Naissances. — Delescluse Maximilien, rue Blanche-Porte, cour Dewitte. — Verbrugge Louis, rue du Casino, 29. — Salembier Léon, place Thiers, 13. — Loeile Jeanne, rue Jean-Bart, 5. — Dedeuwaerdère Edmond, rue du Brun-Pain. — Buteners Constance, rue du Tilleul, 91. — Benoit Madeleine, rue du Jura, 28.

Décès. — Abbers Ferdinand, 80 ans, rue du Moulin, 123. — Mercat Jeanne, 21 ans, rue du Flocon, 44. — Honoré Catherine, 81 ans, rue de la Baille, 94. — Leleu François, 76 ans, rue d'Havré, 3. — Baisez Emile, 1 an, rue du Petit-Village, 5. — Dhallewyn Thérésa, 79 ans, rue St-Jacques, 17. — Roger Marie, 16 ans, rue Nationale, 122. — Dillies Gustave, 9 mois, rue Desaix, 42. — Dearge Charles, 7 ans, rue Magenta, 46.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ALLEZ SUR LA CHAUSSEE. — Un cycliste, Alphonse Dupont, 15 ans, mécanicien, demeurant à Roubaix, fort Cavrois, a été gratifié d'un procès-verbal pour avoir pédalé sur les trottoirs de la rue Holden.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Ingelaere Yvonne, rue Hoche. — Clarisse-Suzanne, rue St-Jasques — Herlster Georges, rue de la Ruelle, 1. — Alvoet Hélène, rue de Bapaume, 15. — Drouart Léonie, place St-Martin.

WATTRELOS

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un monteur de chaînes travaillant dans l'établissement Dhalluin-Lepers, Emile Lecrenier, 46 ans, s'est fait mal aux reins en élevant une chaîne. M. le docteur Leplat a prescrit huit jours de repos.

ETAT CIVIL du 5 mai 1902. — *Naissances.* — Maurice Corne, Laboureur. — Laure Lefebvre, rue de Tourcoing. — Albert Lecomte, rue d'Audenaerde. — Jeanne Dubrunfaut, rue Hoste, 10.

Publications. — Paul Berteile, 30 ans, dresseur de chaînes, et Marie Nottebaert, 31 ans, piqûrière. — Louis Duhamel, 27 ans, tisserand, et Marie Glorieux, 25 ans, tisserande. — Ferdinand Pujol, 34 ans, brigadier des douanes, et Julie Dehin, 18 ans, sans profession. — Raymond Vanspeybrouck, jardinier, et Emilie Deladrière, servante. — Gustave Schuize, 24 ans, forgeron, et Florence Nys, 22 ans, piqûrière. — Richard Vanderschaeghe, 21 ans, tisserand, et Philomène Quèque, 19 ans, ménagère. — Florimond Dewitte, 22 ans, tisserand, et Irma Lefebvre, 31 ans, tisserande.

Mariage. — César Gyselinck, 24 ans, chauffeur-mécanicien, et Flore Renard, 20 ans, repasseuse.

Décès. — Barbe Wittock, 78 ans 4 mois, ménagère, rue Faidherbe. — Richard Rondelaere, 9 jours, Plouys.

LANNOY

LE BIEN POUR LE MAL. — Nos lecteurs ont encore à la mémoire les faits survenus le dimanche 20 avril au patronage de Lannoy.

Un jeune enfant de 11 ans, Vandecastel, qui jouait en face dudit patronage, au moment où une pierre venait toucher un carreau de la fenêtre de la sacrée boîte sans le casser.

Le vicaire, au cours de l'enquête faite par la gendarmerie de Lannoy, avait forcé par la menace le jeune enfant à dire qu'il l'avait fait simplement fait rentrer en attendant sa mère. Mais l'enfant n'accéda pas au désir du frocard.

Celui-ci ne se tint pas pour battu, il fit faire une contre-enquête par M. Payen juge de paix à Lannoy. Il fit ensuite le tour de la commune défendant aux cléricaux d'acheter des légumes au père de l'enfant qui en est marchand.

Enfin, après avoir attendu que les parents du jeune Vandecastel, aient eu fait les frais de la communion, il vient de renvoyer l'enfant du catéchisme.

Tous ces agissements de l'homme noir ne sont pas pour lui être favorables, au contraire, et rien n'entravera la marche de la justice.

C'est égal voilà un vicaire bien haineux et qui met en pratique le précepte de l'évangile.

Rendez le bien pour le mal.

MOUVAUX

STATISTIQUE SANITAIRE. — Pendant le mois d'avril, il a été enregistré au bureau de l'état-civil de Mouvaux : 16 naissances dont 1 illégitime ; 3 mariages ; 18 décès, attribués aux différentes causes suivantes : diphtérie 1 ; tuberculose des poumons 1 ; congestion 1 ; bronchite aiguë 5 ; pneumonie 2 ; débilité congénitale 3 ; débilité sénile 2 ; autres maladies 3.

LES EPAVES DE LA RUE. — Vendredi matin, en se rendant en classe, le jeune Gustave Masquelier a trouvé sur la chaussée, en face de l'établissement de M. Blondet, une boîte renfermant un certain nombre de bouies de fil. La boîte a été déposée à la mairie où le propriétaire peut venir la réclamer.

ETAT-CIVIL. — Du mois d'Avril 1902. — *Naissances.* — Vienne Marcel, rue de Lille. — Maur Emile, rue Mirabeau. — Versaille Henri, rue Turgot. — Vanmullen Henri, rue de Roubaix. — Lecompte Angèle, rue Gambetta. — Delesalle Camille, rue Turgot. — Bertou Désiré, sentier de Tourcoing. — Dailly Angèle, rue Jean-Bart. — Caquant Jean, rue de Roubaix. — Derycke Alphonse, rue Thiers. — Spriet Renée, rue Kléber. — Vancrayenest Marie, Vert-Pré. — Blondel Michel, Vert-Pré. — Blondel Rose, Vert-Pré. — Selosse Albert, rue Mirabeau. — Cauchie Raymonde, cour Bataille.

Décès. — Dessauvage Albert, 6 m. 15 j., rue de Lille. — Misson Nestor, 2 m. 6 j., rue Vauban. — Hannotte Joseph, 64 ans 4 m., rue Pasteur. — Brismoutier Arthur, 10 m. 27 j., rue de Lille. — Bonduelle Lœtitia, 13 ans 6 m., rue de l'Hospice. — Meurice Marie, 13 m. rue Masurel. — Moulart, Clément, 8 m. 24 j., rue de Roubaix. — Catry Madeleine, 22 m. 14 j., rue Pasteur. — Macco Madeleine, 2 m. 14 j., rue de Lille. — Vanommeslaeghe Joseph, 6 m. 4 j., la Citadelle. — Wauters Raymonde, 6 m. 10 j., rue Jean-Bart. — Mescacrl Henri, 68 ans 2 m., Vert-Pré. — Delrue Aimée, 87 ans, rue de Lille. — Hervyn Désiré, 8 m., la Motte. — Derycke Alphonse, 36 heures, rue Thiers. — Nory Rose, 79 ans 10 m., rue de Lille. — Boussemart Zoé, 21 ans, rue Marceau. — Catel Dannien, 67 ans 1 m., rue du Vert-Pré.

ANSTAING

MENACES. — M. Oscar Fruit, directeur à la fabrique Deffrennes, demeurant à Anstaing est venu déposer une plainte à la gendarmerie de Lannoy, contre le nommé Alexis Pommelard, 26 ans, tisserand, qui, dimanche dernier aurait tenté de briser la porte d'entrée de son habitation et ne pouvant y parvenir, serait parti en proférant des menaces de mort.

LYS

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Marthe Creynest, rue de Leers.

Décès. — Henri Liéven, 19 mois, rue de Leers.

Tribune Minière

Les Caisses des Mines

On sait que la loi du 29 juin 1894 a réglementé l'organisation des caisses de secours des mineurs. Le rapport de l'année 1900 sur le fonctionnement de ces caisses vient d'être publié. Il établit que 197 d'entre elles existent dans 34 départements et réunissent 179,000 participants, ouvriers du jour, du fond, des bureaux et industries annexes.

Parmi ces adhérents, les travailleurs des charbonnages constituent la presque totalité — 166,000.

Le nombre des malades a atteint, en 1900, 141,000 et celui des jours de maladie 2,042,000.

Les recettes sont montées à 6,418,000 francs, dont 3,770,000 francs provenaient des retenues sur les salaires, 1,929,000 francs des versements de l'exploitant et 372,000 francs des amendes diverses.

Les dépenses ont été évaluées à 6,015,000 fr., soit 33 fr. 63 par participant. Sur ce total, les frais médicaux chiffrent pour 680,000 francs, les frais pharmaceutiques pour 1,758,000 francs, les secours aux malades pour 2,580,000 francs. Notons encore que les secours aux infirmes, aux familles des décédés, aux familles des affiliés réservistes ou territoriaux et les frais funéraires.

Au 1er janvier 1901, l'encaisse total s'élevait à 2,951,000 francs.

L'origine de la Houille

Quelle est l'origine du charbon ? D'où vient la houille ? Quel est le mystère de sa formation ?

Voilà un problème toujours en discussion. Sa solution, bien qu'elle ne présente qu'un intérêt théorique pour nos houilleurs, les intéresse pourtant, éveille leur curiosité, comme tout ce qui se rattache à leur profession. Rien de ce qui touche au charbon ne saurait être indifférent à un mineur.

C'est à ce titre, et d'après M. Souleyre, que nous voulons dire un mot de la question de l'origine de la houille, traitée par M. E. Lourdel sur les données d'un travail de M. Rigaud.

Il est enseigné partout qu'elle provient de la décomposition de végétaux divers et que nous nous chauffons en réalité avec la chaleur du soleil emmagasinée par les plantes il y a des milliers d'années. Le fait est que l'on trouve dans quelques houillères des troncs d'arbres entiers ainsi que des branches et des feuilles parfaitement reconnaissables, et c'est là ce qui donne tant d'assurance aux partisans de l'origine végétale de la houille ; quiconque est sujet à comparaître devant des examinateurs doit s'en tenir à cette opinion ; les autres peuvent sans danger soutenir la controverse.

Si l'on observe au microscope un morceau de houille choisi dans les portions qui manifestement ont vécu, on aperçoit des cellules ayant même grandeur que celles des végétaux actuels ; mais ces cellules, au lieu d'être vides ou presque vides, comme l'exigerait la contraction qui aurait accompagné la carbonisation de leur contenu, sont remplies d'une matière noire solide renfermant 80 % de carbone pur environ. D'où peut donc provenir cette matière ? Des entrailles de la terre, répond, M. F. Rigaud, et voici comment il explique la formation de la houille :

Une période géologique de notre planète a été caractérisée par l'abondante émission, sur certains points, d'une substance bitumeuse liquide, se rapprochant du pétrole comme composition et douée, de même que lui, d'un grand pouvoir de diffusion à travers les corps. Lorsque ce liquide trouvait à remplir des poches situées dans les profondeurs du sol, il donnait naissance à une houille qui ne contient pas de fossiles ; quand ces cavités faisaient défaut, il imprégnait les terrains qui gênaient son passage et par suite les débris organisés qui pouvaient s'y rencontrer ; en somme, cette catégorie ne renferme que peu de fossiles et ne fournit qu'un charbon pierreux de mauvaise qualité.

Mais si cet épanchement se produisait au fond d'un lac, comme encore de nos jours dans la Mer Morte, ou bien dans une langue au bord de la mer, le bitume embaumait, pour ainsi dire, au fur et à mesure de leur arrivée, les végétaux qui y étaient amenés par les rivières, il en remplissait toutes les cellules, puis il servait de mortier, comblant les interstices laissés entre ces débris organisés : l'origine des houilles de cette classe est donc à la fois végétale et minérale, plus minérale cependant que végétale malgré les apparences, puisque, même dans les parties qui ont eu vie, le poids de carbone surajouté dépasse de beaucoup la quantité qui s'y trouvait primitivement.

Qu'il y ait eu, lors de la formation des houillères, une substance bitumeuse capable de pénétrer les tissus du bois, on en a la preuve dans ce fait que des pierres fort peu perméables en ont absorbé au point de faire illusion à des yeux inexpérimentés et qu'il est souvent difficile de distinguer la houille pure de ces cailloux presque simplement passés au noir. A l'usage cependant, un pareil combustible est bientôt jugé ; la proportion du bitume qui injecte les pores de la pierre étant insuffisante, on obtient peu de chaleur et un déchet considérable.

La composition des cendres de houille n'a, d'autre part, jamais été expliquée de manière satisfaisante par ceux qui soutiennent la théorie de l'origine purement végétale. Les cendres de bois sont riches en carbonate de potasse et en phosphate de chaux, mais pauvres en alumine ; c'est l'inverse qui se produit pour les cendres de houille : aussi les ménagères et les cultivateurs qui gardent précieusement les premières pour faire leurs lessives ou fumer leurs terres, laissent-ils les secondes sans emploi. Comment expliquer la disparition de la potasse et du phosphate et surtout la présence de l'alumine ? Dans la théorie de l'origine minérale, la chose est toute simple, puisque l'alumine est abondamment répandue dans le sol sous forme d'argile.

M. Souleyre vient d'apporter un nouvel argument en faveur de la théorie minérale : si, dit-il, la houille avait une origine végétale, on devrait en trouver dans tous les terrains de même formation que ceux d'où nous la retirons en Europe et que nous avons appelés carbonifères. Or, il n'en est pas ainsi : à part quelques exceptions négligeables, les terrains dits carbonifères situés au sud du 40e degré de latitude dans notre hémisphère et au nord du 40e degré de l'hémisphère austral ne contiennent pas de charbon ; ils sont donc mal nommés par la plus grande partie des habitants de notre planète. Cela ne prouve-t-il pas que la concentration de grandes masses de carbone sur certains points déterminés du globe doit être considérée comme un phénomène purement éruptif ?

Madame, Nous vous prions d'honorer de votre visite les importants **Rayons de Modes** des Galeries Lilloises, auxquels nous venons d'adjoindre un nouveau et élégant **Salon Blanc**, où vous trouverez réunis les Chapeaux à la fois les plus riches et les plus avantageux.

TRIBUNE METALLURGIQUE

La Revue d'Avril

Dès la première semaine d'avril, l'amélioration du marché des fers s'accusait nettement : elle n'a fait que s'accentuer pendant tout le mois écoulé. Les ordres arrivés ont permis de travailler avec plus d'activité qu'on ne l'avait fait depuis deux ans. Nombre de laminoirs ne peuvent plus accepter d'ordres pressés.

Telle est la situation sidérurgique dans le Nord : une hausse de 5 francs par tonne a été faite, dit le *Journal de Charleroi*, par les maîtres de forges français, bien que les cours à la consommation à Paris restent à 16 fr. 50 pour les laminés marchands et à 17 fr. 50 pour les planchers.

Nos ouvriers métallurgistes peuvent donc respirer plus à l'aise ; les craintes de chômage peuvent s'évanouir : voici revenir les vaches grasses, que cette période heureuse ne soit pas perdue pour l'organisation syndicale.

L'achèvement du Métropolitain doit assurer en l'espace d'un an, à lui seul, une trentaine de millions de tonnes de métal à notre sidérurgie ; la Chambre prochaine va aborder le programme d'exécution des grands travaux publics d'outillage national qui comporte 600 millions de travaux à répartir en une période de douze années ; il y a des réseaux nouveaux de chemins de fer à construire ; le vote de la loi sur la marine marchande va amener des ordres importants de la part de tous les chantiers de constructions navales. Toutes ces entreprises maintiendront — pour longtemps — l'activité dans les usines métallurgiques de notre région.

Ce n'est pas seulement dans le Nord que l'activité est déjà grande : en Haute-Marne les forges et ateliers de construction de machines sont littéralement débordés et ne peuvent suffire à la demande. Les laminoirs sont bien approvisionnés, marchent à une très bonne allure au prix moyen de 16 fr. 50.

Dans les Ardennes, toutes les forges travaillent rondement et traitent déjà à 15 fr. 75.

Dans la Loire et le Midi, si les usines n'ont pas encore leur allure normale, les ordres arrivent plus nombreux de jour en jour. Le prix de base y atteint 18 fr. 50 les 100 kilos en forge pour les fers marchands.

Enfin notons que le marché français escompte déjà les commandes des grands ponts pour les colonies d'Extrême-Orient qui donneront lieu à la remise de gros tonnages de *tôles* et de *larges-plats*.

En Belgique, la grève générale pour le S. U. avait inspiré les plus vives inquiétudes, vite calmées avec la reprise générale du travail : la solidité du marché n'a pas été ébranlée.

A ceux qui persistent à croire que l'activité générale sidérurgique, chez nos voisins, semble ralentie, on peut opposer qu'une importante commande de locomotives pour les chemins de fer de l'Etat belge, qui sera prochainement mise en adjudication, viendra donner du ton au marché.

Mais, voici un symptôme bien significatif : plusieurs hauts-fourneaux ont été rallumés dans le district des Minettes, et on annonce comme imminente la remise à feu d'un haut-fourneau de la Société des forges d'Eich, à Dommeldange.

Enfin, le haut-fourneau actuellement en réparation à Eich sera, quant à lui, remis à feu aussitôt qu'il sera prêt.

N'oublions pas...

Nous appelons l'attention des militants sur la lutte admirable que soutiennent à Nouzon, dans les Ardennes, deux mille ouvriers métallurgistes. C'est l'application de la loi Millerand-Colliard qui a provoqué le conflit, les patrons émettant la prétention de diminuer les salaires proportionnellement à la journée de travail.

Les ouvriers ne l'ont point entendu ainsi. Ils ont quitté les usines, et depuis un mois, ils luttent avec un sang-froid, une constance admirables contre leurs exploiteurs.

Ceux-ci essayent, par les procédés les moins avouables, de les pousser à bout. Ils ont rejeté obstinément les propositions d'arbitrage. Leurs agents provoquent les grévistes à des résolutions violentes qui déchaîneraient dans les rues de sanglantes échauffourées.

Pendant ce temps, l'immonde presse nationaliste de la région, à laquelle celle de Paris fait écho, se livre à l'égard de nos camarades aux provocations les plus grossières. La *Patrie*, l'autre jour, les accusait d'obéir aux ordres de l'étranger. Toujours la même stupide calomnie !

Dans ces conditions, le devoir des travailleurs et des républicains est tout tracé. En aidant les grévistes de Nouzon, ils défendent le prolétariat et ils contribuent à abattre le nationalisme, complice de tous les exploiteurs. Citoyens, venez au secours des ouvriers de Nouzon, qui, du premier coup, ont, le 27 avril dernier, mis en déroute la réaction de leur arrondissement !

GERAULT-RICHARD.

Le "Journal Officiel"

CHEMIN DE FER DE DON A FROMELLES

Le *Journal officiel* publie une loi déclarant d'utilité publique la construction d'une ligne de chemin de fer d'intérêt local, à voie normale, de Don à Fromelles.

ARMEE

Par décision ministérielle du 4 mai 1902, M. le général de brigade Mounier, commandant la 4e brigade d'infanterie (2e division, 1er corps d'armée) et la subdivision de région de Saint-Omer, est nommé au commandement, par intérim, de la 24e division d'infanterie (12e corps d'armée) et des subdivisions de région de Périgueux, de Bergerac, de Brive et de Tulle, à Périgueux, en remplacement de M. le général de division Mille, placé dans la section de réserve.

LA TEMPÉRATURE

AUJOURD'HUI MARDI 6 MAI 1902 (17 floréal an 110 de la République), 126e jour de l'année, 47e jour du printemps, 28e jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. 35 ; coucher à 7 h. 19.

Lever de la lune à 3 h. 40 matin ; coucher à 5 h. 40 soir.

Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de trois minutes sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 5 mai :

Baromètre à 9 heures du matin : 763mm.

Hausse depuis hier : 5mm1.

Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima, + 1° aujourd'hui à 7 heures du matin (hier 4°5) ; maxima, + 13°5 hier à 3 heures du soir.

Température de l'air : + 11°.

Etat du ciel : Nuageux.

Direction du vent : Sud-Ouest.

Eau recueillie depuis 24 heures 0mm5.

Etat hygrométrique : 61.

Temps probable : Température normale, ondées.

CHRONIQUE des SPORTS et des Jeux

Les Courses de Chevaux

AU QUESNOY

La réunion des courses du Quesnoy aura lieu le dimanche 15 juin, à deux heures, à l'hippodrome de la ville.

Au programme, sept courses : 1. A deux heures, prix du Pont-Rouge, au trot monté. Engagements jusqu'au mercredi 30 mai, avant midi, chez M. Gustin, secrétaire des courses, au Quesnoy ;

2. A deux heures et demie, prix du Gouvernement et de la Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, au trot monté. Engagements jusqu'au 4 juin, à midi, chez M. Gustin ;

3. A trois heures courses de haies, hacks et hunters, gentlemen riders. Engagements chez M. Lallement, 1, rue de Castiglione, à Paris, jusqu'au mardi 3 juin, à deux heures ;

4. A 3 heures et demie, prix de la Société sportive d'encouragement, au trot monté. Engagements jusqu'au 4 juin, à midi chez M. Gustin ;

5. A 4 heures, prix de la ville du Quesnoy, steeple-chase, hacks et hunters, gentlemen riders. Engagements jusqu'au mardi 3 juin, à 2 heures, chez M. Lallement, 1, rue de Castiglione, à Paris.

6. A 4 heures et demie, prix du Conseil général, handicap, rendement de distance. Engagements jusqu'au mercredi 28 mai, avant midi, chez M. Gustin.

7. A 5 heures, prix de la Société des steeple-chases de France, steeple-chase militaire de 2e série. Engagements chez M. Lallement, 1, rue de Castiglione, à Paris, jusqu'au mardi 3 juin, à deux heures.

La Pêche à la ligne

A ROUBAIX

Le concours international de pêche à la ligne, organisé pour le dimanche 13 juillet, au profit des pauvres de la ville, par la Société l'Etoile, rue du Collège, 83, s'annonce comme un grand succès.

La commission remercie les généreux donateurs qui leur ont déjà fait parvenir leur lot et espère que leur exemple sera suivi par ceux auprès de qui elle a fait appel.

Elle informe le public qu'aucune liste de souscription ne circule encore en ville.

LE VÉLO

A LILLE

Voici le résultat de la course cycliste Lille-La Bassée et retour qui a eu lieu dimanche dernier : 1er Guermonprez Camille (temps, 1 h. 20). — 2e Crépin Albert. — 3e Flamme Henri. — 4e Bouriez François. — 5e Delespierre Abel. — 6e Porc Jules. — 7e Bourgeois Ignace. — 8e Guyot Eugène. — 9e Decoster Emile. — 10e Guillaume. — 11e Petitberghien Paul. — 12e Carré Charles. — 13e Bouchez Edmond. — 14e Petitberghien Arthur. — 15e Delbecq Charles. — 16e Lepoutre Néotèr. — 17e Dhuist Vincent. — 18e Ducamart. — 19e Mahieux Georges. — 20e Loridan Henri. — 21e Cornu (classé, médaille d'encouragement).

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX

Voici les résultats du concours de Clermont donné le 4 mai, par la « Fraternelle » de Roubaix :

234 pigeons lâchés à 6 heures 35 du matin.

1er Massez, 4 poules ; 2e Plançon père 5 p. ; 3e Deltour 2 p. ; 4e Samain Em. 4 p. ; 5e Duvillers 2 p. ; 6e Delcroix Paul 3 p. ; 7e Samain E. 1 p. ; 8e Devernay 1 p. ; 9e Baas 2 p. ; 10e Marquant 2 p. ; 11e Barbieux 1 p. ; 12e Marck ; 13e Duflot P. R. ; 14e Brocquevielle 1 p. ; 15e Stevens 1 p. ; 16e Vanquathem R. ; 17e Lathuy ; 18e Barbieux ; 19e Plouvier H. ; 20e Delcroix Paul. — Régulateur Samain Emile.

Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 36 m. 36 s., avec une vitesse de 1308 m. 36 à la minute et le dernier à 8 h. 37 m. 23 s., avec une vitesse de 1279 m. 27. Distribution des prix demain mardi soir.

— Jeudi 8 mai, concours sur Chantilly, 100 francs de prix d'honneur et 1 régulateur. Mise en paniers la veille, chez Masurelle, rue Perrot, 4, (près le cimetière).

LES TIRS

A ROUVROY-NOUMEA

Jeudi 8 mai, jour de l'Ascension, aura lieu à Rouvroy-Nouméa, un grand tir à l'arc à la perche organisé par la Société de cette commune. — 500 francs de prix au 2 fr. 25.

A VIS-A-MARLES

Le citoyen Vichery Henri, débitant aux corons de Lozinghem, organise un grand tir aux canards à la boule avec prix et superbe prime au plus adroit tireur, jeudi 8 courant (jour de l'Ascension), à 3 heures et demie de l'après-midi.

Réunion des tireurs à 3 heures précises, chez Vichery Henri.

Attractions diverses.

A BRUILLE-ST-AMAND

Jeudi, 8 mai, à une heure, tir à l'arc à la perche donné par la société des Archers Saint-Maurice.

LES COQS

A BILLY-MONTIGNY

Dimanche 11 mai, à 5 heures du soir, aura lieu, à l'estaminet Désiré Luthair, à Billy-Montigny, un concours de coqs. 320 francs de prix. Mise 15 fr. Un coq gagnant 30 francs ; 2 coqs gagnants 50 fr.

JEU DE BALLE

A CONDE

Jeudi 8 mai, à trois heures, grande lutte entre Bruxelles-Paume (Octave Haye) et Denain (Marchand-Ruelle).

BULLETIN COMMERCIAL et Financier

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

BOURSE DE PARIS

DU 5 MAI

VALEURS	Cours du jour	Cours précédents	Hausse fr. c.	Baisse fr. c.
3 %	101 05	101 05	» »	» »
3 % amortiss.	100 30	100 15	» 15	» »
3 1/2 %	101 90	101 85	» 05	» »

BOURSE DE LILLE

COURS DU 5 MAI

Aniche, 831. — Anzin, 5225. — Béthune, 3993. — Bruay, 542. — Carvin, 5e 420. — La Clarence, 625. — Courrières, 2400. — Crespin, 159. — Douchy, 1055. — Dourges, 100e, 235. — Escarpelle, 874. — Lens, 579. — Liévin, 2265. — Ligny anc., 404. — Marles 70 %, 1930. — Marly t. p., 465. — Meurchin, 5e, 2365. — Thivencelles, 470. — Vicoigne, 20e, 1050. — Marles 30 %, 1820.

Denain et Anzin, 974. — Hauts-Fourneaux de Maubeuge, 745.

COTE DE LA LAINE A ROUBAIX

Roubaix, 5. — On a coté, ce matin, en Bourse : 4 82 mai ; 4 82 juin ; 4 85 juillet ; 4 87 août ; 4 88 septembre ; 4 87 octobre ; 4 87 novembre ; 4 87 décembre ; 4 87 janvier.

Affaires enregistrées en Bourse, à midi : Néant.

TIRAGES FINANCIERS

5 mai 1902

VILLE DE PARIS 1875

Le numéro 497,083 gagne 100,000 francs.

Le numéro 10,189 gagne 50,000 francs.

Les numéros 259,135 — 22,241 et 110,173 gagnent chacun 10,000 francs.

Les numéros 333,469 — 16,170 — 277,735 et 282,771 gagnent chacun 5,000 francs.

Les vingt-cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs : 443,784 — 340,478 — 497,748 — 60,577 — 300,670 — 411,072 — 84,763 — 286,272 — 131,945 — 143,182 — 16,371 — 179,405 — 356,356 — 409,177 — 175,145 — 306,437 — 378,366 — 323,917 — 6,751 — 128,397 — 363,550 — 490,903 — 361,885 — 360,351 — 241,924.

OBLIGATIONS FONCIERES 1879

Le numéro 1,727,299 gagne 100,000 francs.

Le numéro 86,894 gagne 100,000 francs.

Le numéro 1,316,542 gagne 25,000 francs.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs : 83,290 et 1,296,602.

Les cinq numéros qui suivent gagnent chacun 5,000 francs : 242,830 — 696,217 — 1,783,973 — 674,115 — 1,318,213.

SI VOUS VOULEZ Manger votre appétit. Réconforter votre sang. Combattre l'Anémie avec succès. Boire une Consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de **BANYULS-TRILLES**, quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

GOUVERNEMENT ROYAL DE HONGRIE

CONVERSION

de l'Emprunt 4 1/2 % Hongrois OR de 1889

Les porteurs d'obligations *Hongroises 4 1/2 % OR de 1889* appelées aux termes de la loi à la conversion ou au remboursement, ont la faculté jusqu'au *10 Mai 1902* inclusivement, de convertir leurs titres en *Rente 4 % 1902 en Couronnes*, exempte d'impôt.

Les Obligations 4 1/2 % OR de 1889 seront reçues pour leur capital nominal décompté comme suit :

Pour 100 florins OR, ou 250 francs de Capital 4 1/2 % OR de 1889	Florins or 100,50
A ajouter intérêts à 4 1/2 % depuis le 1er février jusqu'au 30 juin 1902.	Florins or 1,87 1/2
Ensemble. . .	Florins or 102,37 1/2

faisant à Couronnes *238,10* pour 100 Florins OR. . . . . Couronnes 243,75

Pour ce montant, il sera délivré un capital nominal de *Nouvelle Rente 4 1/2 % 1902*, en Couronnes au prix de *96.50 %* augmenté des intérêts à 4 % du 1er décembre 1901, date de jouissance de la *Rente 4 %*, jusqu'au 30 juin 1902, soit à *98.83 %* comprenant le coupon de 2 % au 1er juin 1902.

Les demandes de conversion des titres *Hongrois 4 1/2 % OR 1889* munis du timbre français seront reçues à Paris jusqu'au : 10 MAI 1902 *inclusivement*,

chez MM. de ROTHSCHILD Frères, 23, rue Laffite

qui se chargent d'en opérer sans frais la conversion et de délivrer les nouveaux titres 4 % 1902 en couronnes, munis du timbre français.

L'admission à la cote officielle de la Rente Hongroise 4 % 1902 en Couronnes sera demandée.

Déclaration faite au timbre le 15 avril 1902

Le Gérant : Jean PIOTRKE.

Lille, 44, Rue de Béthune

Imprimé sur rotative Derriey à 4 et 6 pages

Composé en commandite, par des ouvriers syndiqués, sur les machines « Linotypes » Walter Bonnage, 119, rue Réaumur, Paris.